



Facture edf importante, refus de régler en plusieurs fois

Par **piou04**, le **06/03/2015** à **11:49**

Bonjour,

je recoit une facture edf importante de 1000euros, à debourser en une seule fois cela est impossible. J'appelle donc edf gentilleement pour leur dire que je ne refuse en aucun cas de payer mais que j'aimerais acquitter de cette somme en plusieurs fois. Si cela etait donc possible de regler en 2 ou 3fois. Leur réponse très surprenante NON c'est soit vous payez tout en une fois soit on vous coupe! Bon ok je ne pense pas etre la seule pour qui 1000euros soit dur de sortir d'un coup, alors ont'il le droit de faire cela? de refuser un reglement en plusieurs fois lorsqu'il y a gros montant?

En esperant avoir une reponse
Cordialement

Par **domat**, le **06/03/2015** à **12:05**

bjr,

accorder un échéancier pour le paiement d'une facture ne peut être qu'un geste commercial de la part du créancier et aucun cas une obligation.

le code civil est clair sur ce sujet, un créancier peut exiger le paiement en totalité de la dette en une seule fois.

pour éviter d'avoir à payer une grosse facture vous pouvez demander à être mensualisé.

mais je suis surpris du refus de votre fournisseur si vous n'avez jamais de problème d'impayés auparavant.

vous pouvez contacter le médiateur d'edf.

une assistant sociale pourrait également vous aider.

cdt